



Vigne et vin

Directeur d'exploitation viticole

Autre dénomination : Responsable d'exploitation



Témoignage



Comment êtes vous devenu directeur d'exploitation viticole ?

Après le bac et un BTA (Brevet de technicien agricole) viticulture-œnologie, j'ai été conseiller technique dans une coopérative viticole puis directeur d'une coopérative de vinification. J'occupe mon poste actuel de directeur d'exploitation viticole en Anjou depuis 19 ans. Mais aujourd'hui, la formation demandée est le plus souvent ingénieur.

Quelles sont vos responsabilités ?

Je suis responsable du bon fonctionnement de l'exploitation. Je suis chargé d'organiser, de planifier et de sécuriser le travail des six salariés. Avec les saisonniers, l'effectif peut monter à vingt-cinq personnes. Je suis également responsable de la politique d'achats et des résultats économiques. Avec le propriétaire du domaine, nous nous fixons chaque année des objectifs à atteindre et les moyens à mettre en oeuvre.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

Il est en perpétuelle évolution. J'ai commencé avec 57 hectares et le domaine fait aujourd'hui 94 hectares avec sept appellations d'origine protégée. Chaque millésime est différent, c'est ce qui fait l'intérêt de ce métier. Il faut être bon technicien, mais aussi savoir manager, écouter et être bon observateur. Avec des surfaces toujours plus importantes et le développement de la vente directe, les domaines viticoles auront de plus en plus besoin de ce type de profil.



Pierre MILLET

Directeur d'exploitation viticole en Maine-et-Loire

Formation

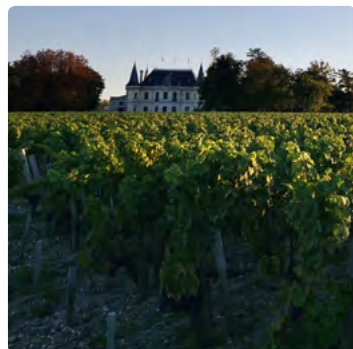
Ingénieur

en agriculture, en agronomie et des techniques agricoles, spécialisé en viticulture-œnologie

Ingénieur + DNO

Diplôme national d'œnologie

Activités



Le directeur d'exploitation a la responsabilité technique de l'exploitation.

- Il suit l'ensemble de la production vigne et vin, en termes de quantité et de qualité.
- Avec l'appui du directeur technique ou conjointement du chef de culture et du maître de chai, il décide de la mise en place de nouvelles techniques de conduite du vignoble et des techniques de vinification.

Lorsque la production de vin n'est pas directement vendue à une société de négoce, le directeur d'exploitation assure également la gestion commerciale de l'exploitation (parfois réservée au gérant ou au propriétaire).

- Il met en place la politique de vente et les stratégies marketing et de communication.
- Il gère les relations avec les clients (propositions tarifaires, offres commerciales, opérations de fin d'année, organisation de dégustations, visite du vignoble...) et prospecte de nouveaux clients.
- Il développe des projets visant à améliorer la notoriété de l'exploitation.

Le directeur d'exploitation assure également la gestion administrative et la gestion globale de l'exploitation.

- Il met en place les moyens techniques, humains et financiers afin de répondre aux nouvelles orientations.
- Il gère les moyens structurels et les ressources humaines.
- Il établit des tableaux de gestion, de trésorerie, de résultats et manipule l'ensemble des outils de gestion.
- Il assure la gestion et l'encadrement de l'ensemble du personnel. Il organise des réunions d'information et de formation pour accompagner le personnel dans les nouvelles orientations.





Vigne et vin

Directeur d'exploitation viticole

Conditions d'exercice

Le directeur d'exploitation travaille dans une exploitation viticole, en général sous la responsabilité des propriétaires du domaine. Il travaille

fréquemment en relation avec le terrain et peut être amené à effectuer des déplacements en France ou à l'étranger pour promouvoir ses vins.



Compétences et qualités

Le directeur d'exploitation doit disposer de réelles connaissances en production viti-vinicole ainsi qu'en gestion d'entreprise. Un **esprit critique**, de la **pédagogie** et un **pouvoir de persuasion** sont indispensables à la définition de nouvelles orientations stratégiques et à leur

application en interne. Son intérêt pour la **relation commerciale** et sa **connaissance des marchés et des circuits de distribution** sont par ailleurs nécessaires à la promotion des vins en externe. La **maîtrise de l'anglais** est souvent demandée lorsque l'entreprise exporte.

Perspectives d'évolution

- Le directeur d'exploitation peut travailler sur un **autre type d'exploitation** (exploitation plus importante en surface ou directeur de plusieurs domaines). Il devra dans ce cas faire preuve de capacité d'adaptation.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1405 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- les Vignerons Indépendants
www.vignerons-independant.com
- les Vignerons Coopérateurs de France
www.vignerons-cooperateurs.coop

